



**CTSD 08 AVRIL 2014**  
**DÉCLARATION DE LA FSU11**  
(Carte scolaire premier degré)

**F.S.U.** Verdict sans appel des urnes, forte abstention des jeunes et des catégories populaires, scores très inquiétants de l'extrême-droite, les élections municipales ont eu une très forte résonance nationale. Au-delà des enjeux locaux, les résultats ont sanctionné une politique qui ne répond pas aux urgences sociales dans une société où les inégalités continuent de se creuser. Cette réalité rend d'autant plus inacceptable les choix présidentiels du pacte de responsabilité et d'une nouvelle diminution des dépenses publiques. Circonstance aggravante, le financement de cette austérité renforcée risque fort de se faire sur le dos de la protection sociale, des services publics et de leurs agents. Les 50 Milliards de réductions des dépenses publiques devront bien trouver un levier de financement. La question de la remise en cause de la création de 60 000 postes sur la durée du quinquennat est de fait posée.

C'est dans ce contexte que vont se dérouler les opérations de cartes scolaires et l'on s'aperçoit déjà, dans de très nombreux départements, de l'insuffisance des dotations après les suppressions massives du gouvernement précédent et face à la hausse démographique actuelle. C'est le cas pour notre académie qui de 2008 à la rentrée 2014 reste de 12 128 postes à 12 127 postes et dans le même temps doit faire face à 10 500 élèves supplémentaires : soit un manque de 455 postes. C'est le cas pour notre département de l'Aude qui, rentrée après rentrée, voit se dégrader chaque fois davantage la scolarisation des élèves et les conditions de travail des enseignants. Autant dire que la « priorité au primaire » ou la « refondation de l'école » ne seront pas encore d'actualité chez nous et en resteront au stade de l'affichage.

Alors qu'en sera-t-il dans l'Aude après ce CTSD ? Avec 31319 élèves prévus pour la rentrée prochaine et une hausse de 215 élèves, le Recteur a attribué 7 postes pour l'Aude au mépris de la situation particulière du département qui cumule à la fois une forte ruralité (30<sup>e</sup> place en France) et un niveau social très faible (4<sup>e</sup> place en France métropolitaine). Notre département qui compte pour 14% des effectifs de l'Académie ne s'est vu attribué qu'à peine plus de 5% de la dotation académique de 132 postes. Ainsi pour simplement pallier à la hausse prévue des effectifs, il aurait fallu obtenir au moins 10 postes, sans parler de mesures spécifiques de rattrapage des années précédentes. Ce n'est donc pas pour cette rentrée que le taux d'encadrement s'améliorera ; les moyennes par classe vont continuer leur progression malgré les annonces ministérielles. 5 ouvertures avaient été gagées sur des postes de remplaçants à la rentrée 2013, et seront donc entérinées à la prochaine rentrée, ce qui ne laisse réellement que 2 moyens pour l'augmentation des effectifs, la scolarisation des « deux ans », le « plus de maîtres que de classes » et nous pourrons bien attendre pour la restitution des 27 postes de RASED, les 10 postes de TR et les 3 postes d'animation soutien en RRS.

La situation risque de se compliquer une nouvelle fois à la prochaine rentrée et les conditions de travail ne vont probablement pas s'améliorer.

**Ainsi en maternelle**, sur les 74 écoles du département, 33 écoles auront encore des moyennes supérieures à 25 élèves par classe (dont 17 supérieures à 27 élèves par classe), et 4 écoles repasseront au-dessus de 25 élèves par classe après fermeture.

**En élémentaire**, sur 71 écoles, 22 écoles resteront avec des moyennes supérieures à 25 élèves, dont 4 ont même des moyennes supérieures à 27 et 5 écoles repasseront au-dessus de 25 après fermeture. Les RRS voient leurs effectifs s'approcher des 25 élèves par classe en moyenne, alors qu'après la disparition des derniers moyens supplémentaires il y a deux ans, le dispositif « plus de maîtres que de classes » ne les concernera pas.

**En primaire**, sur les 92 écoles du département, pour la plupart dans des zones rurales voire même en ZRR (zone de revitalisation rurale), 12 écoles restent à plus de 25 élèves par classe. 5 écoles victimes de fermetures auront des moyennes supérieures à 25.

En RPI, sur les 54 du département, où une grande majorité de communes est en ZRR, 2 regroupements ont des moyennes supérieures à 25.

**Concernant le remplacement**, si on note un effort de 4 ouvertures de postes (pour seulement une fermeture), cela ne suffira pas à compenser les 10 postes de remplaçants déjà perdus les années précédentes ; ces postes risquant même de servir d'amortisseurs en septembre pour ouvrir là où les effectifs vont encore exploser.

**Enfin, au niveau des décharges de direction**, les fermetures permettent de financer les nouvelles décharges ainsi que l'ouverture d'un poste de CP TICE, mais rien n'est prévu pour mettre en application les nouvelles dispositions relatives à la décharge des 192 écoles de 1 à 3 classes de notre département (54 % des écoles).

Comme on le voit, le taux d'encadrement du département va continuer de décroître pour financer un pseudo équilibre académique et national, le nombre moyen d'élèves par classe va continuer d'augmenter, au détriment de nos conditions de travail et de celles de nos élèves.

Même si les mesures présentées tentent de relancer la scolarisations des 2 ans (notamment en ZRR), même si elles tentent de respecter l'équité entre les écoles, nous sentons bien toutes les limites de l'exercice. Avec la hausse démographique des effectifs, la gestion comptable tourne à vide et la nécessité de fermer des postes ici pour en ouvrir là instaure un mouvement de noria qui, pour quelques élèves en plus ou en moins, fait passer de façon mécanique les écoles à +1 ou -1 poste (pour plusieurs écoles d'une année sur la suivante) ; ce n'est pas en changeant en permanence la structure des écoles que l'on peut assurer sur le long terme des projets visant à améliorer la scolarisation et la réussite de tous les élèves.

Si l'on y regarde de près, ce n'était pas 7 postes dont nous avons besoin mais un plan d'urgence d'au moins 120 postes (83 postes pour les effectifs, 27 pour les rased, 7 pour les TR et 3 pour l'animation soutien, sans compter le financement des nouveaux dispositifs, l'amélioration des décharges des petites écoles, la formation...).

Avec la FSU, nous voulons faire vivre l'école publique, celle de la réussite de tous donnant à ses personnels les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Le « tous capables » que nous défendons n'est pas un slogan. Il nécessite un réel engagement budgétaire pour : l'allègement du nombre d'élèves par classe, les remplacements, les RASED, l'éducation prioritaire, les décharges de direction, la formation initiale et continue, la scolarisation des moins de 3 ans, ...

Le projet que nous portons implique des moyens, une transformation du métier passant par un vrai plus de maître que de classe permettant la réduction à 18h du temps devant élèves, tout en maintenant le temps d'enseignement des élèves avec un aménagement horaire bien construit et financé de façon pérenne au sein du service public.

Pour toutes ces raisons et parce que nous refusons de nous laisser enfermer dans le cadre budgétaire contraint qui impose d'emblée des limites, faisant fi des besoins réels, nous avons lancé la procédure d'alarme sociale et appelé nos collègues à se mobiliser pour défendre ensemble ces revendications qui, elles, portent vraiment une transformation de l'école tournée vers la réussite de tous les élèves.